

# PROJET PEDAGOGIQUE

Centre d'Activités et d'Éveil Artistique  
Iris Hoarau

MERCREDIS JEUNESSE  
2017 - 2018

Directeur : Arthur LENNE

# SOMMAIRE

1. Introduction
2. Le projet éducatif
3. Intentions éducatives et pédagogiques
4. Journée type
5. Vie quotidienne
6. L'équipe d'adultes
7. Évaluation

# 1. Introduction

## a. Carte d'identité de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

- *Nature du séjour* : Il s'agit d'un Accueil de Loisirs Sans hébergement
- *Public accueilli* : Enfants de 3 à 11 ans
- *Implantation géographique* : Les locaux sont ceux de l'école, situés au 23 rue de la Petite Ile à Saint Denis.
- *Les dates d'accueil* : Du 30 Août 2017 au 04 Juillet 2018.
- *Le personnel* : L'équipe pédagogique est composée d'un directeur, de 4 animatrices et 1 animateur. La directrice de l'association sera présente, ainsi que la secrétaire. Deux personnes travaillent en restauration. Un agent d'entretien sera également présent.
- *Les tarifs* : Les tarifs sont fixés par l'organisateur.
- *L'alimentation* : Une salle de restauration (celle de l'école) est à disposition et permet aux enfants et à l'équipe d'adultes de se restaurer sur place.
- *L'organisateur* : L'association Iris Hoarau, et son représentant légal représentent l'organisateur.

## 2. Le Projet éducatif

Voici les objectifs du projet éducatif :

- Placer l'enfant au cœur de notre démarche éducative
- Cultiver les qualités de chacun
- Cultiver notre aspect familial
- Cultiver le lien avec les parents
- Garder taille humaine
- Associer maternelle et primaires
- Cultiver l'ouverture sur les programmes et les méthodes
- Cultiver la sécurité
- Cultiver la laïcité

### 3. Intentions éducatives et pédagogiques

#### a. Objectifs généraux, opérationnels et moyens

Selon moi, il est nécessaire de fixer des objectifs clairs et évaluables afin d'avoir un réel impact éducatif sur les enfants accueillis.

Ils doivent répondre aux besoins de l'enfant et doivent être évalués pendant et après l'accueil de loisirs.

<b>MATERNELLES</b>		
<b>OBJECTIFS GENERAUX</b>	<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>MOYENS</b>
Favoriser le développement de l'autonomie chez les enfants accueillis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux enfants de se servir seuls lors des repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de service à l'assiette, des bols/saladiers seront mis à disposition sur la table afin que chacun se serve</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les enfants au respect des règles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des règles de vie sous forme de jeux avec les enfants</li> <li>• Mise en place de jeux et de responsables de tables lors du déjeuner</li> <li>• Mettre en place des temps d'échange pour que les enfants puissent ajouter ou supprimer certaines règles</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les enfants à la gestion et au respect du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition une partie du matériel</li> <li>• Faire participer les enfants à la mise en place, au rangement et nettoyage du matériel</li> </ul>
Favoriser le développement des liens sociaux des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le mélange au sein des enfants de maternelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartitions en petits groupes</li> <li>• Equipes faites au hasard</li> <li>• Pas de place fixe à la cantine</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter le partage au sein du groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix de la quantité du matériel mis à disposition afin qu'ils aient à le prêter</li> <li>• Pas de service à l'assiette, un bol est à disposition pour la table, les enfants se servent eux-mêmes</li> </ul>

<b>ELEMENTAIRES</b>		
<b>OBJECTIFS GENERAUX</b>	<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>MOYENS</b>
Favoriser le développement de l'autonomie chez les enfants accueillis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les échanges, le partage au sein du groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux enfants de se servir seuls au moment du repas</li> <li>• Mise en place de temps d'échanges en rapport avec le fonctionnement du groupe</li> <li>• Choisir le matériel de manière à inciter les enfants à partager</li> <li>• TVQ (cf page 8)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les enfants au respect des règles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des règles de vie sous forme de jeux avec les enfants</li> <li>• Instaurer des règles négociables et des règles non-négociables</li> <li>• Mettre en place des temps d'échange pour que les enfants puissent ajouter ou supprimer certaines règles</li> <li>• Mise en place de jeux et de responsables de tables lors du déjeuner</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les enfants à la gestion et au respect du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition une partie du matériel</li> <li>• Faire participer les enfants à la mise en place, au rangement et nettoyage du matériel</li> </ul>
Favoriser le développement des liens sociaux des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le mélange au sein des enfants du groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartitions en petits groupes</li> <li>• Equipes faites au hasard</li> <li>• Pas de place fixe à la cantine</li> <li>• Jeux de coopération</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter le partage au sein du groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix de la quantité du matériel mis à disposition afin qu'ils aient à le prêter</li> <li>• Pas de service au self, un bol est à disposition pour la table, les enfants se servent eux-mêmes</li> <li>• Jeux de coopération</li> </ul>

Il est primordial qu'il y ait une cohérence totale entre ce qui a été défini, et ce qui sera mis en place.

D'autres moyens pourront s'ajouter au cours de l'ALSH dans le but d'atteindre nos objectifs éducatifs.

### c. L'aménagement des espaces

Au sein de notre ALSH, il faudra distinguer deux espaces différents. Celui des enfants de maternelles et celui des primaires. En effet, les maternelles en particulier ont besoin de repères fixes, d'adultes de références.

Les maternelles auront à leur disposition, deux salles de classe, un dortoir et des sanitaires adaptés.

Les salles de classes, dites salles d'activités seront aménagées de manière à ce qu'il y ait :

- *Un espace d'activités manuelles* : il s'agit d'un espace où les enfants pourront pratiquer différentes activités manuelles accompagnés d'un animateur. Du matériel sera mis à disposition des enfants (peinture, feutres, matériel de récupération, pailles, éponges, colle, carton etc.). Des exemples d'activités seront affichés à l'intérieur de cet espace afin de donner des idées aux enfants, et de décorer la salle. Ces exemples seront complétés ou remplacés par les réalisations des enfants.
- *Un espace d'activités calmes / jeux symboliques* : seront à la disposition des enfants, des jeux de société, des livres, des puzzles. Cet espace sera accessible pendant les temps d'accueil et de départ échelonné et également lors des temps d'après-repas pour ceux qui ne font pas la sieste.  
Les jeux symboliques ont une place importante dans le développement de l'enfant de 3 à 5 ans. Jouer à faire semblant ! On trouvera dans cet espace des dinettes, des déguisements, des marionnettes, etc. C'est un moyen de développer l'imaginaire de l'enfant, de lui donner une place dans un groupe, d'apprendre à respecter des règles de vie en collectivité.
- *Un espace dédié à des jeux de plein air, jeux d'eau* sera également aménagé dans la cour. Du matériel sera à la disposition des enfants (cerceaux, balles, plots, marelle, échasses, etc.). Cet espace sera animé de manière à répondre aux attentes et besoins des enfants.
- A la demande des enfants, d'autres espaces pourront voir le jour au cours de l'ALSH.

Les primaires auront à leur disposition une salle de classe et des sanitaires adaptés.

La salle de classe, dite salle d'activités sera aménagée de la même manière que pour les maternelles, en adaptant le matériel, et les activités proposées.

En revanche, il ne s'agit pas de permettre aux enfants de tout faire. Chaque espace sera régi par des règles bien précises, connues et travaillées avec les enfants. Certaines règles ne seront pas négociables, tandis que d'autres le seront.

Une règle définira les horaires d'ouverture des espaces, le nombre d'enfants maximum en même temps dans cet espace, la possibilité d'y aller avec ou sans animateur, le matériel qu'il est possible d'utiliser seul ou pas, etc. Ces règles seront travaillées avec l'équipe d'animation en amont de l'ALSH, et avec les enfants en début de semaine.

## **d. Règles et sanctions**

La question de la sanction va sûrement être soulevée lors de ces temps de vie quotidienne. Je rappelle qu'il ne faut pas confondre sanction et punition.

La punition résulte d'un rapport du pouvoir de l'un sur l'autre (en l'occurrence, l'adulte sur l'enfant). Elle est souvent jugée injuste par le punis, car elle est arbitraire, souvent démesurée, et ne s'appuie sur aucune règle.

En revanche, la sanction a une dimension réparatrice. Elle est justifiée par un non-respect des règles ou une faute commise. Et elle s'appuie sur des règles connues et acceptées de tous.

La sanction peut être définie comme « *la conséquence prévue à l'avance d'une infraction ou d'un non-respect d'une règle ou d'une loi explicitement formulée et reconnue* » (Jean-Pierre Carrier – Docteur en Sciences de l'Éducation).

La sanction en cas de non-respect des règles sera donnée par un animateur.

Seront présentées en début d'accueil, sous forme ludique et adaptée à l'âge des enfants les règles non négociables, et les sanctions prévues.

Ces règles ont pour vocation de faire comprendre à l'enfant qu'il a des droits mais aussi des devoirs qui y sont liés.

Les punitions collectives ne seront pas tolérées.

## **e. Les activités**

L'équipe d'animation aura pour mission d'impulser des activités, des projets auprès des enfants. Le matériel mis à disposition dans les espaces sera réfléchi et en adéquation avec ce que l'équipe souhaite impulser. En revanche, nous ne souhaitons pas restreindre l'enfant à une activité précise, ou un thème particulier. La notion de plaisir doit rester prioritaire.

Dans un but économique, écologique et de transmettre aux enfants des valeurs qui nous sont propres, le travail de récupération sera très important. Il permettra également de montrer aux enfants que l'on peut s'amuser avec peu, que ce qui nous entoure est réutilisable, etc. Rouleaux d'essuie-tout, cartons, polystyrène, bois, bambou, et tout autre objet récupérés feront partie du matériel. Les parents seront appelés à nous aider dans ce travail de récupération. Une partie du budget sera mis de côté afin de pouvoir acheter du matériel manquant pendant la durée de l'accueil.

En effet, les activités doivent permettre aux enfants de s'épanouir et de partager avec les autres. C'est également un moyen de valoriser l'enfant à travers ce qu'il réalise. Elles doivent aussi prendre en compte le respect du rythme et du bien-être de chacun. C'est pourquoi, tôt le matin, et après les repas (pendant la digestion), les jeux sportifs ne seront pas autorisés. Seront favorisés les jeux calmes, de société, de détente...

## **f. Les sorties**

Des sorties seront proposées tout au long de l'accueil de loisirs, par les animateurs mais aussi par les enfants. L'idée est de ne pas proposer des « sorties de consommation » aux enfants : ne pas faire une sortie, pour faire une sortie.

D'autres sorties pourront ainsi être préparées, organisées, négociées avec les enfants. Il s'agit de les responsabiliser, de leur transmettre une part d'autonomie. Pour cela, des outils adaptés seront mis en place par les animateurs, des temps de réflexion avec et sans les enfants auront lieu.

## 4. Journée type

Voici un tableau expliquant l'organisation d'une journée type :

<b>HORAIRES</b>	<b>POUR LES ENFANTS</b>	<b>POUR LES ANIMATEURS</b>
7h30 – 9h30	Accueil échelonné	Arrivée échelonnée
A partir de 7h30	Possibilité d'aller dans les espaces ouverts	Animation d'un des espaces
9h – 9h30	Possibilité de prendre un petit déjeuner	Animation d'un des espaces
Jusque 12h30	Participation aux espaces d'activités de leurs choix	Animation d'un des espaces d'activité
A partir de 11h30, jusque 13h30	Prise du repas	Animation du temps de repas
Après le repas Jusque 16h30	Participation aux espaces d'activités ouverts et de leur choix  Prise du goûter	Animation d'un espace d'activité calme Animation d'un espace d'activité Animation du goûter
Jusque 18h	Départ échelonné	Départ échelonné

## 5. Vie quotidienne

*L'accueil* : Il se fait à partir de 7h30 le matin jusque 9h30. Il se fait dans la cour de l'école. . Les parents peuvent amener leurs enfants tout au long de cette tranche horaire. Le départ se fait entre 16h30 et 18h. L'enfant rangera le matériel utilisé avant de quitter l'espace dans lequel il était. Pendant ces temps d'accueil, de départ, les parents ont la possibilité d'accompagner leurs enfants dans un espace d'activité. Cela facilitera la séparation des plus jeunes le matin, et favorisera le lien parents-enfants.

*Les repas* : Ils seront pris dans la cantine. Un temps sera réservé pour inciter au respect de l'hygiène et de l'équilibre alimentaire. Un animateur sera responsable d'un groupe d'enfants, mangera avec eux et permettra aux enfants de se restaurer dans le calme, autour de discussions variées.

*Les soins* : Les animateurs seront avertis dès le premier jour d'accueil des problèmes de santé des enfants et auront à disposition les fiches sanitaires. Si un enfant suit un traitement, les informations nécessaires doivent être renseignées sur la fiche sanitaire et un certificat médical est obligatoire afin que les animateurs puissent donner le traitement. Un cahier de soins sera tenu et complété à chaque intervention.

*Les affaires personnelles* : Bijoux, baladeurs, portables, etc. ne sont pas interdits, mais l'organisateur et la direction dégage toute responsabilité en cas de dégradation, de perte ou de vol.

*Les pauses* : Des pauses seront accordées à l'équipe d'animation à tour de rôle afin d'assurer une bonne gestion de l'accueil. Elles seront prises pendant l'accueil échelonné, la pause méridienne, ou le départ échelonné.

*Les sorties* : Des sorties culturelles, sportives seront organisées tout au long de l'accueil de loisirs. Un animateur sera nommé responsable de chaque sortie et sera disponible pour répondre aux questions des parents.

## 6. L'équipe d'adultes

### a. Description

- L'équipe de direction : Elle est composée d'un directeur de l'ALSH.
- L'équipe d'animation : Elle est composée de :
  - 4 animatrices, 1 animateur : Brigitte, Sabine, Janice, Aurélie, Emilian
  - 1 directeur : Arthur
- L'équipe de restauration : Deux personnes travaillent en restauration afin de permettre aux enfants de se restaurer sur place. Elles veilleront au respect des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire.

### b. Le rôle de l'animateur

- Face à l'enfant : Il devra veiller et assurer la sécurité des enfants tant sur le point physique, que moral ou affectif. Il permettra aux enfants d'être en vacances, et se devra de rester attentif quant à leurs besoins. Son vocabulaire et son comportement seront adaptés (politesse, pas d'injures, tenue correcte, etc.). Il doit amener l'enfant à se débrouiller seul au sein de l'A.L.S.H. L'animateur sera juste, ne jugera pas les enfants. Il s'appuiera sur des règles précises s'il doit poser des sanctions. Il restera calme, et passera le relais à un collègue si besoin est.
- Face aux adultes : Il travaillera en équipe et se montrera solidaire envers son équipe. Il communiquera avec ses collègues dans le but d'assurer un accueil de loisirs de qualité. Il sera également à l'écoute des parents, et pourra répondre à leurs questionnements lors de l'accueil.
- Face au projet pédagogique : Il respectera les objectifs et moyens mis en place par le projet pédagogique avec sérieux et motivation. Il se montrera investi, motivé et respectera le règlement, les locaux, le matériel, etc.

### c. Le rôle du directeur

- Face à l'enfant : cf. : rôle de l'animateur
- Face aux animateurs : Il s'engage à faire respecter le projet pédagogique, et à amener chaque animateur à trouver sa place au sein de l'équipe d'animation. Il les formera, conseillera, se tiendra à leur écoute et pourra être médiateur en cas de conflits.
- Face aux parents : Il a un rôle de médiateur, d'écoute et de dialogue. Il se doit d'informer les parents sur le déroulement de l'ALSH, mais aussi d'être à l'écoute de leurs demandes, craintes, etc.
- Face au projet pédagogique : Il se devra de le respecter et de le faire respecter.
- Face à l'organisateur : Il sera garant du bon fonctionnement de l'ALSH

## 7. Évaluation

Des moyens d'évaluation bien précis sont fixés avec l'équipe d'animation. Il s'agit là de trouver des critères, des indicateurs de réussite. Ce sont des éléments concrets à observer, analyser tout au long de l'ALSH.

Cela nous permettra de mesurer l'impact éducatif des moyens que nous avons mis en place. Nous nous réunirons pendant le séjour afin d'ajuster le fonctionnement, les moyens, etc. Nous ferons également une réunion-bilan à la fin de l'accueil. Nous pourrions ainsi mesurer l'évolution tout au long de l'accueil de loisirs.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	INDICATEURS DE REUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux enfants de se servir seuls lors des repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien se servent seuls ?</li> <li>• Combien demandent pour qu'un adulte le fasse ?</li> <li>• Combien ne demandent pas d'aide ?</li> <li>•</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les enfants au respect des règles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien participent à l'élaboration des règles ?</li> <li>• Combien les citent pendant les vacances ?</li> <li>• Combien les connaissent ?</li> <li>• Combien ne les respectent pas ?</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les enfants à la gestion et au respect du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quantité de matériel perdu</li> <li>• Quantité de matériel détérioré</li> <li>• Quantité de matériel non rangé le soir</li> <li>• Nombre d'enfants qui rangent / ne rangent pas par eux-mêmes</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le mélange au sein des enfants de maternelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien d'enfants n'ont pas pratiqué d'activité ensemble ?</li> <li>• Combien ne veulent pas pratiquer sans le camarade de leur choix ?</li> <li>• Combien de « petits groupes » sont remarquables ?</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter le partage au sein du groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien rechignent à partager ?</li> <li>• Combien mettent le partage en avant ?</li> <li>• Combien prêtent des jouets personnels ?</li> <li>• Combien de conflits pour le partage du matériel ?</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les échanges au sein du groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien de temps d'échanges mis en place ?</li> <li>• Combien d'enfants y ont participé ?</li> <li>• Combien ont pris la parole devant leurs camarades ?</li> <li>• Y a-t-il eu des temps d'échange proposés par les enfants ?</li> <li>• Combien n'ont pas participé à ces temps ?</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le mélange au sein des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien d'enfants n'ont pas accepté de ne pas choisir leurs coéquipiers ?</li> <li>• Combien ont apprécié ?</li> <li>• Combien l'ont proposé ?</li> <li>• De nouveaux « petits groupes » se sont-ils formés ?</li> <li>• Temps d'adaptation pour les nouveaux enfants inscrits</li> <li>• Nombre d'enfants souvent seul ou avec les mêmes personnes ?</li> </ul>